

Saint-Aubin

Direct infos

Numéro 30 - juin 2025





La ressourcerie sur le Plateau de Saclay est ouverte !

Déposez, achetez, consommez de manière solidaire !

Jeux & jouets, outils de bricolage, objets de décoration, petit électroménager...



HORAIRES D'OUVERTURE :
Les mercredis et samedis : 10h à 17h30
Les jeudis et vendredis : 14h à 17h30

Sommaire

Mairie

Le budget 2025.....	4
2024, épilogue du dossier de la taxe foncière du CEA.....	8
L'évolution du coût des transports scolaires	9
Attribution des noms de rues	10
Gendarmerie du Moulon	11
Elections municipales 2026	12

Travaux

L'éclairage public	14
Un panneau de basket neuf.....	14

Environnement

Naissance de canetons.....	15
Les chiens en balade	15
Le SIOM	16
Moutique tigre	18
Chenilles processionnaires.....	19

Enfance / Jeunesse

La crèche du Héron.....	20
L'école les Alouettes	22
L'animation jeunes	26

Associations

SAS	30
AHSA.....	32
Qun Wu.....	34
Les enfants de la Rigole	36
UNC	38
Comité des fêtes	39
ASVLB Gym	40
Sport Passion Sain-Aubin	41

Santé

Le trèfle 2.0.....	42
Le brun-out.....	43

Solidarité

Le covoiturage avec Ile-de-France Mobilités.....	44
UNAFAM	45
Plan canicule.....	46

Infos utiles	47
--------------------	----

EDITO

Bonjour à tous,

C'est toujours avec une certaine fierté que je vous présente notre journal municipal

«SAINT-AUBIN Direct Infos», le 30^{ème} !

D'abord un grand merci aux équipes pour ce travail de longue alène et cette constance pour sortir régulièrement ce bel outil de communication, véritable reflet de nos projets et de la vitalité qui anime notre village.

Vous trouverez dans ce 30^{ème} journal, de nombreux articles concernant toutes les générations des plus jeunes et aux plus anciens, un point sur nos finances et toutes les infos pratiques pour améliorer votre quotidien.

Un grand merci aussi aux bénévoles de nos nombreuses associations pour votre soutien constant et votre engagement, grâce à vous, notre commune rayonne par sa solidarité et sa convivialité !

Ensemble, poursuivons ce chemin avec force et continuons de faire de notre beau village un modèle de dynamisme où il fait bon vivre.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Pierre-Alexandre MOURET



Le budget 2025

Nos objectifs des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le quotidien des saint-aubinois :



- Stabiliser la fiscalité locale déjà très faible
- Maintenir la qualité des services municipaux
- Améliorer la qualité de vie de chaque saint-aubinois
- Préserver notre cadre de vie

Stabiliser la fiscalité locale déjà très faible

Saint-Aubin est l'une des communes où la **fiscalité locale** (taxe foncière) est la **plus basse de l'Essonne** par la présence de nombreuses entreprises, petites, moyennes, mais aussi les centres de recherche comme le CEA, Synchrotron Soleil ou ICE nous permettent d'alléger la fiscalité sur les particuliers.

Maintenir la qualité des services municipaux

Les **services techniques** ainsi que tous les **services administratifs** de la mairie participent au **bien vivre de chacun** : les espaces verts sont entretenus, les voiries sécurisés et l'état civil ou l'urbanisme vous accompagnent dans les grandes étapes de la vie quotidienne : naissance, mariage, scolarité, travaux immobilier mais aussi lorsque vous rencontrez des difficultés plus personnelles avec le CCAS.

Améliorer la qualité de vie de chaque saint-aubinois

Des investissements dans l'intérêt de tous sont votés en Conseil Municipal tels que :

- le soutien financier de la vie associative locale avec un niveau de subvention de 125 000€.
- l'optimisation de l'éclairage public afin de faire des économies d'énergie, mais aussi protéger notre cadre de vie.
- sécurisation des bâtiments publics par l'installation d'un nouveau système d'accès.
- mise en place d'ateliers collaboratifs (élus/habitants) et lancement de premières études pour le projet d'aménagement de la Ferme.

Préservation de notre cadre de vie

Maintient de notre cadre de vie avec la mise en place du **plan climat** sur la commune. Création d'un groupe d'élus afin de surveiller les **dépenses d'énergie** et les **optimiser** pour un **avenir durable**.

Une recette exceptionnelle

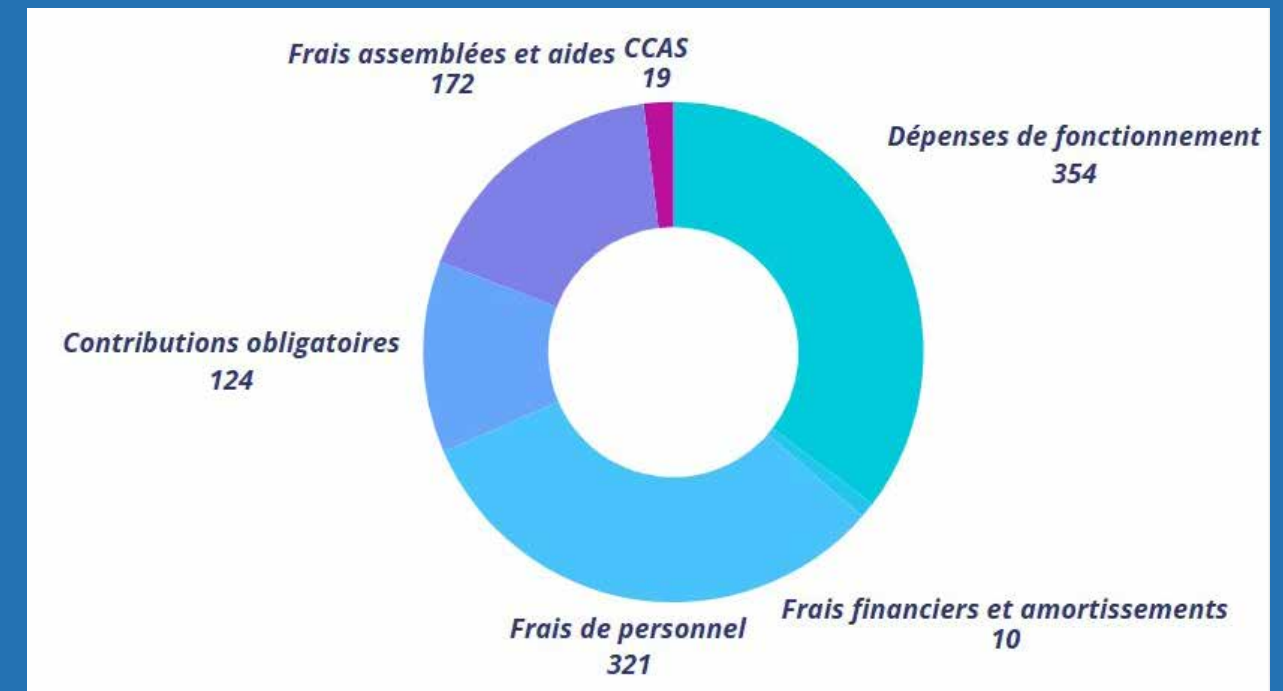
En s'associant avec les communes voisines (Villiers-le-Bâcle, Saclay et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay), ainsi que par le travail d'un **avocat commun**, nous avons eu gain de cause concernant les taxes foncières du CEA, et avons récupéré, pour l'instant, **2 512 000 €**. Cette recette exceptionnelle va nous permettre de travailler sur de nouveaux projets à la Ferme de la Commanderie et aux terrains de l'ancien restaurant Courtepaillé.

Les principales dépenses réelles de fonctionnement

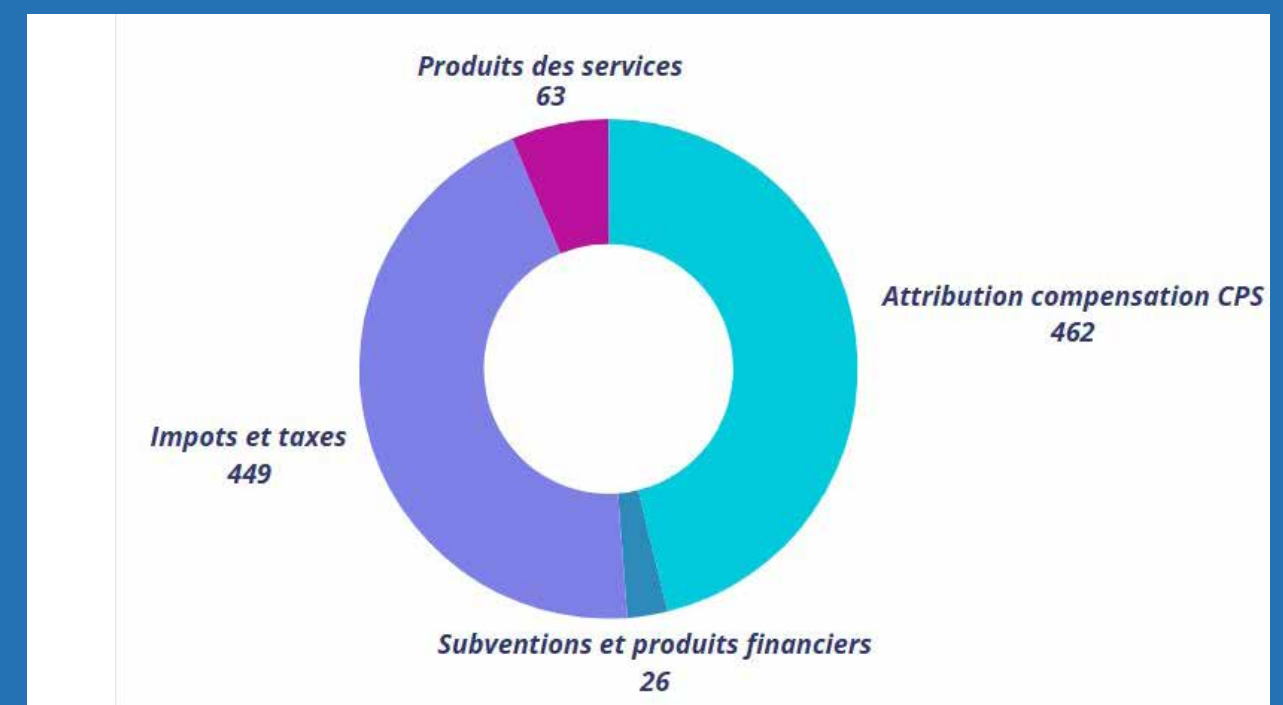


Quand la Mairie dépense 1 000€...

Où vont-ils ?



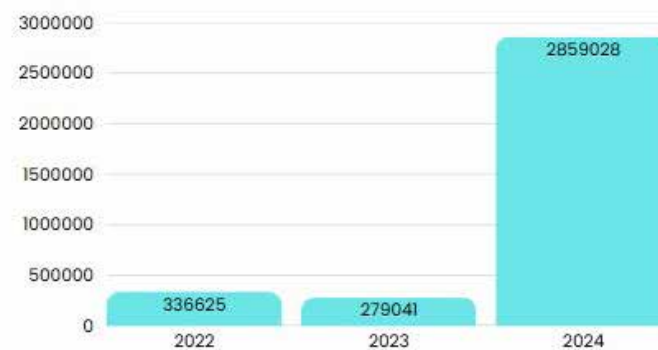
D'où viennent-ils ?



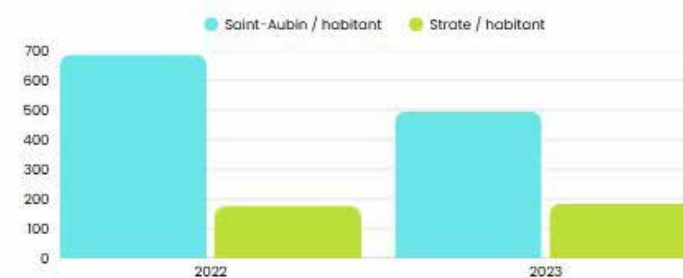
Pierre-Alexandre MOURET

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2024

EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT NET
2022 - 2024



CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE
PAR COMPARAISON A NOTRE STRATE

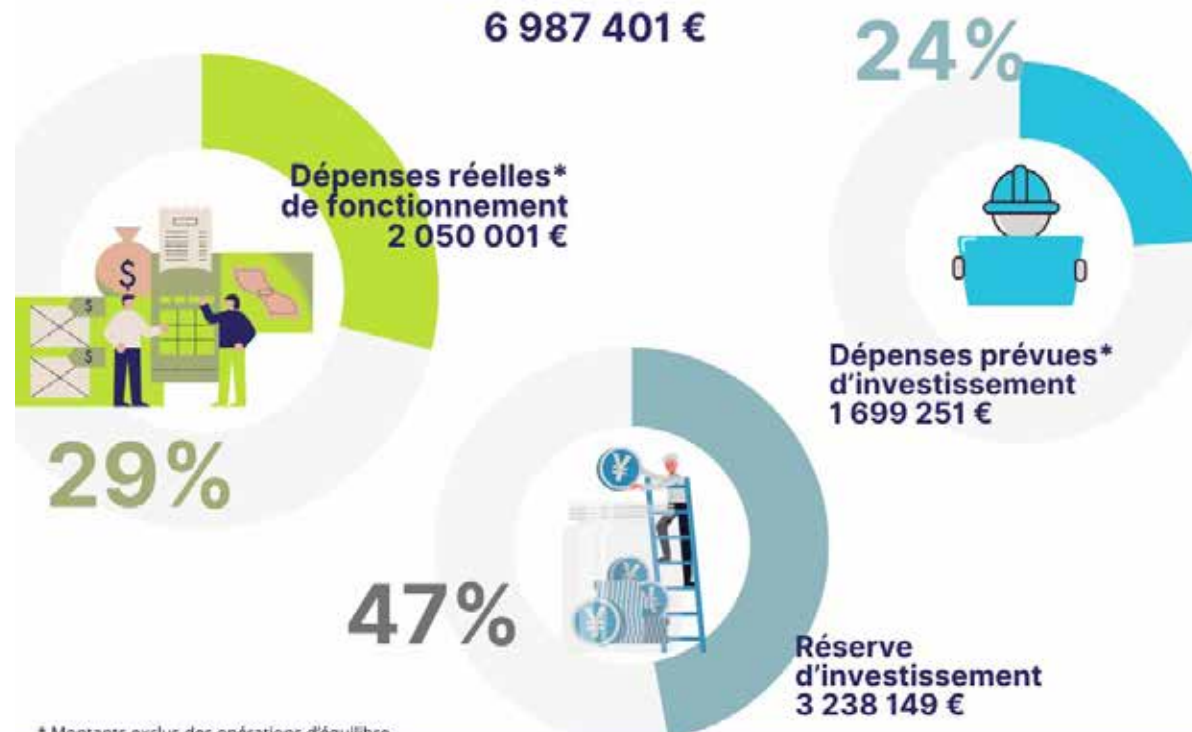


EPARGNE DE GESTION :
2 943 912 €

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT
BRUTE : 2 929 665 €

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT
NETTE : 2 859 028 €

BUDGET 2025 6 987 401 €



2024, Epilogue du dossier de la taxe foncière du CEA

Ce dossier, dont je vous parle depuis longtemps, a connu son épilogue en 2024, avec des résultats spectaculaires pour la situation financière de la commune. Ceci est reflété dans les comptes de 2024, approuvés par le Conseil Municipal le 8 avril.

Rappel rapide de l'historique :

Le CEA, qui a d'importantes activités sur le territoire de Saint-Aubin (et bien sûr aussi sur Saclay et Villiers le Bâcle), n'était pas soumis à la Taxe Foncière (TF), alors même qu'il s'agit d'un « Epic » (établissement public à caractère industriel et commercial) et que ceux-ci sont, de par la loi, spécifiquement taxables.

Alerté par notre communauté d'agglomération (la CAPS), **le Conseil Municipal a lancé fin 2016 notre propre action en justice** et attaqué le ministère des finances pour défaut de taxation du CEA, en parallèle avec les deux autres communes concernées.

Le chemin fut long et tortueux car le ministère a fait feux de tout bois pour contester cette action, puis pour différer l'application des décisions de justice qui nous étaient favorables :

Pour éviter la prescription des actions, il a fallu lancer cinq requêtes auprès du Tribunal Administratif (TA) de Versailles, pour les années 2012-2015 tout d'abord, puis 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021 et enfin 2022-2023.

Dès 2020 nous obtenions un jugement favorable pour la période 2012-2015, mais celui-ci fut annulé en Cour d'Appel Administrative (CAA) en mai 2022, pour action tardive de notre part.

Après différentes péripéties dont je vous fais grâce, sur la recommandation de notre avocat, nous avons fini par introduire, fin 2023, un recours en Conseil d'Etat (la plus haute juridiction administrative en France) contre l'arrêt de la CAA de Versailles de juillet 2023 relatif aux taxes foncières 2016 et 2017, qui avait considéré de nouveau notre demande comme tardive.

Finalement, en juillet 2024, le Conseil d'Etat a rendu une décision qui donne raison à Saint-Aubin. En parallèle des décisions identiques ont été rendues pour Saclay, Villiers le Bâcles et la CPS.

Les conséquences financières sont très importantes pour la Commune :

Dès juin 2024 l'administration a modifié les bases taxables du CEA, conduisant à une hausse de 431 k€ de la TF prévue dès 2024. Le Conseil Municipal décida alors, le 18 juin, d'en utiliser la moitié pour réduire le taux de TF communal de 24,64% à 22,18% (-10%). Après cette baisse de taux, le montant des taxes perçues annuellement par la commune a quand même augmenté de **210 k€**, dès 2024.

En septembre 2024 nous avons perçu de l'Etat **1 045 k€** au titre des années 2016 et 2017, objet de la décision du CE.
En décembre 2024 nous avons perçu **1 257 k€**, directement du CEA, au titre de rectification de la TF de 2023.

Au total, en 2024 nous avons donc encaissé 2 512 k€ au titre de la TF du CEA, soit 20% de plus que l'ensemble des dépenses de la commune en 2024 (2 074 k€ pour fonctionnement + investissement). Sur cette somme, 2 301 k€ ont été placés sur des comptes rémunérés, comme la loi nous y autorise.

Restent à suivre :

- Pour les années 2018-2019, l'action est toujours en cours auprès de la CAA de Versailles.
- Pour les années 2020, 2021 et 2022, les actions en cours auprès du TA de Versailles sont en pause. En effet, nous avons accepté la procédure de médiation proposée par le Tribunal, dans l'espoir que cela accélère le règlement final du litige.

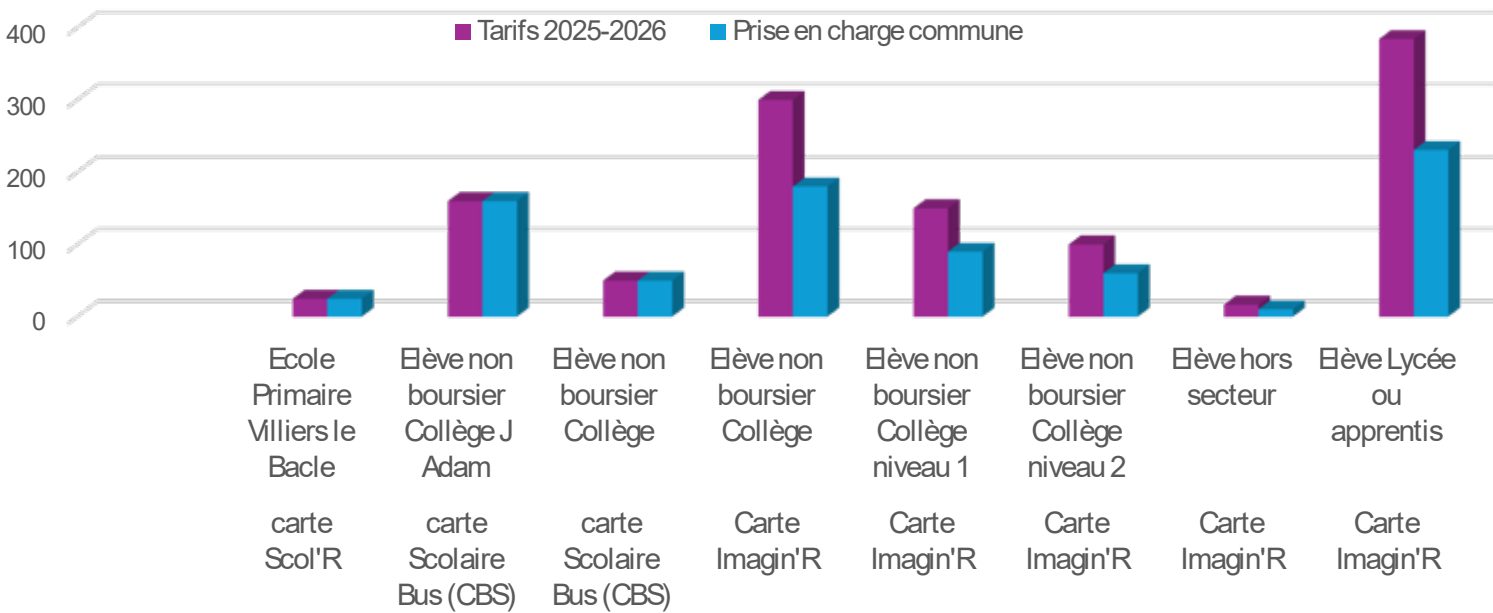
Ainsi la détermination et le bien fondé de notre action ont permis d'augmenter significativement les réserves financières de Saint-Aubin, qui avaient déjà été bien regarnies par la gestion rigoureuse des dix dernières années.

L'évolution du coût des transports scolaires



Type d'abonnement	élèves concernés	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Prise en charge commune
carte Scol'R	Ecole Primaire Villiers le Bacle	24,00 €	24,60 €	24,80 €	100%
carte Scolaire Bus (CBS)	Elève non boursier Collège J Adam	101,00 €	105,00 €	160,00 €	100%
carte Scolaire Bus (CBS)	Elève non boursier Collège	25,00 €	26,00 €	50,00 €	100%
Carte Imagin'R	Elève non boursier Collège	202,00 €	211,00 €	300,00 €	60%
Carte Imagin'R	Elève non boursier Collège niveau 1	33,00 €	34,00 €	150,00 €	60%
Carte Imagin'R	Elève non boursier Collège niveau 2			100,00 €	60%
Carte Imagin'R	Elève hors secteur	24,00 €	24,60 €	16,80 €	60%
Carte Imagin'R	Elève Lycée ou apprentis	373,00 €	373,00 €	384,30 €	60%

Prise en charge des coûts de transports scolaires par la commune
Année 2025/2026



Attribution des noms de rues

L'administration nous enjoint de mettre à jour chaque adresse du territoire de la commune.

En effet, en vertu de la LOI du 22 février 2022, dite LOI 3DS, l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil Municipal de la commune.

Un adressage complet implique :

- **des actions politiques** (délibération et arrêté) : la commune délibère sur les noms des voies publiques, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits, et prend des arrêtés pour les numéros des locaux adressables.

- **une information sur le terrain** : la commune informe les administrés et entreprises (idéalement sans attendre la fin de l'adressage) et affiche les noms des voies sur des panneaux signalétiques.

- **la transmission sous un mois des noms des voies et lieux-dits ainsi que les numéros sous forme d'une Base Adresse Locale (BAL)**, sur l'emprise communale, à la Base Adresse Nationale. La Base Adresse Locale contient toutes les adresses de la commune.

A l'examen des délibérations et arrêtés pris par la commune au cours du temps, nous avons soulevé quelques anomalies dans nos adresses et nos rues que nous sommes contraints de rectifier :

- Premièrement, la dénomination de la rue des Quatre Pavés n'a jamais été prise par délibération du Conseil Municipal. Celle-ci n'existait pas « officiellement » jusqu'à la délibération du Conseil municipal récemment votée.

- Deuxièmement, dans la nomenclature officielle, une rue ne peut être interrompue par une place. Or la rue du Clocher est interrompue par la place de la mairie. **Nous sommes donc contraints de renommer la rue du Clocher dans sa partie place de la Mairie vers le golf.**

Après délibération, il a été choisi de dénommer cette voie « rue de la Pointe du Golf » en référence au jardin qui la prolonge. Ce changement de dénomination concerne les numéros 3-5-7-9-11-13-15 de l'actuelle rue du clocher.

Les adresses de la partie de la rue entre la place Dame Suzanne et la rue de la Commanderie ne changent pas (numéros 2-4-6-8-10).

Pour les adresses modifiées de « rue du Clocher » en « rue de la Pointe du Golf », la commune fournira les panneaux de numéros aux habitants concernés.

Nous sommes bien conscients de la perturbation occasionnée par les résidents concernés mais nous sommes contraints de nous mettre en conformité avec la loi dans la base d'adresse nationale, celle-ci servant de référence aux livreurs, fournisseurs d'énergie et de télécommunication.



Ouverture de la gendarmerie du Moulon

Lundi 17 mars 2025 la caserne de gendarmerie de Gif-Moulon a ouvert ses portes au public après une première levée des couleurs sous l'autorité du sous-préfet de Palaiseau et du commandant de la compagnie de gendarmerie de Palaiseau. L'inauguration a eu lieu le jeudi 5 juin.

Cette ouverture s'accompagne de la fermeture de la brigade de proximité de Gif-Vallée.

Dépôt de plainte, main courante, démarches administratives, la gendarmerie nationale vous accueille au 1 rue Robert Trimbach à Gif-sur-Yvette :

- **du lundi au samedi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 19:00**

- **le dimanche de 09:00 à 12:00 et de 15:00 à 18:00**

Pour les urgences, composez le 17.



Opération Tranquillité Vacances

Je télécharge ou je retire le formulaire



**SUR INTERNET
OU AU COMMISSARIAT**

Je le dépose **48h** avant le départ



**AU COMMISSARIAT
DE MON QUARTIER**

Je pars l'esprit tranquille



**ET BONNES
VACANCES !**

**POLICE
NATIONALE**



Elections municipales 2026

Les **élections municipales** permettent aux citoyens d'élire leurs représentants au conseil municipal, qui dirige la commune. Ces élections se tiennent **tous les six ans** et concernent toutes les communes, qu'il s'agisse d'un petit village ou d'une grande ville.



Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, il faut :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne résidant en France (avec inscription sur les listes électorales) ;
- Jouir de ses droits civiques.



Qui peut être élu ?

Tout citoyen remplissant les conditions pour voter peut se porter candidat, à condition :

- D'être domicilié dans la commune ou d'y payer des impôts locaux ;
- De ne pas être inéligible (par exemple en cas de condamnation incompatible avec une fonction électorale).



Le mode de scrutin varie selon la taille de la commune

Communes de moins de 1 000 habitants :

- Nouvelle loi n°2025-444 du 21 mai 2025 harmonise le mode de scrutin aux élections municipales. Ces nouvelles dispositions seront applicables pour les élections de mars 2026.
- Scrutin à deux tours,
- Les listes comportent au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Une liste est invalidée si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins, elle est considérée incomplète. Dans notre commune les listes ne doivent pas comporter moins de 13 candidats et au plus 17, sachant que le nombre de siège est de 15.

Les électeurs ne peuvent plus rayer des noms ou panacher (mélanger des candidats de différentes listes)

- Les listes électorales doivent être **paritaire** ; autant de femme que d'homme. Dans notre commune, pour 15 sièges, le futur conseil devra est composé de 8 femmes et 7 hommes ou 8 hommes et 7 femmes.

- Si une liste incomplète est élue, la parité devra être respectée. Par exemple une liste de 13 candidats devra compléter avec un homme et une femme. Les sièges sont attribués par ordre de présentation sur chaque liste.

- Au 1^{er} tour du scrutin, la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés obtient un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir. Attention, une liste n'ayant pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, ne sera pas admise à l'attribution des sièges.

- Au second tour, seuls peuvent se présenter au second tour, les liste ayant obtenu au 1^{er} tour un nombre de suffrages au moins égal à 10% du total des suffrages exprimés.



Élection du maire

Une fois les conseillers municipaux élus, ceux-ci se réunissent lors du premier conseil municipal pour élire :

- Le maire, à la majorité absolue au premier ou au deuxième tour (à la majorité relative au 3^e tour s'il y a lieu) ;
- Les adjoints au maire, qui l'assistent dans ses fonctions, devront être élus à la majorité absolue. La liste des adjoints devra être composée alternativement d'un **candidat de chaque sexe**.



Durée du mandat

Les élus municipaux exercent leur mandat pendant six ans.

Un maire en France peut actuellement être réélu pour un nombre illimité de mandat.

Les communes de moins de 1 000 habitants



Nombre de communes de moins de 1 000 habitants en France métropolitaine

- Total de communes : 36 529
- Communes de moins de 1 000 habitants : environ 25 000, soit environ 68 % du total
- Communes de moins de 500 habitants : 19 800, représentant 54 % du total



Les communes en Essonne (91)

- Total de communes : 196
- Communes de moins de 1 000 habitants : environ 30, soit environ 15 % du total

Qui sont les maires en France ?

Nombre total de maires :

- En 2020, la France comptait 34 888 maires.

Age moyen :

- L'âge moyen des maires est de 58,9 ans.

Parité :

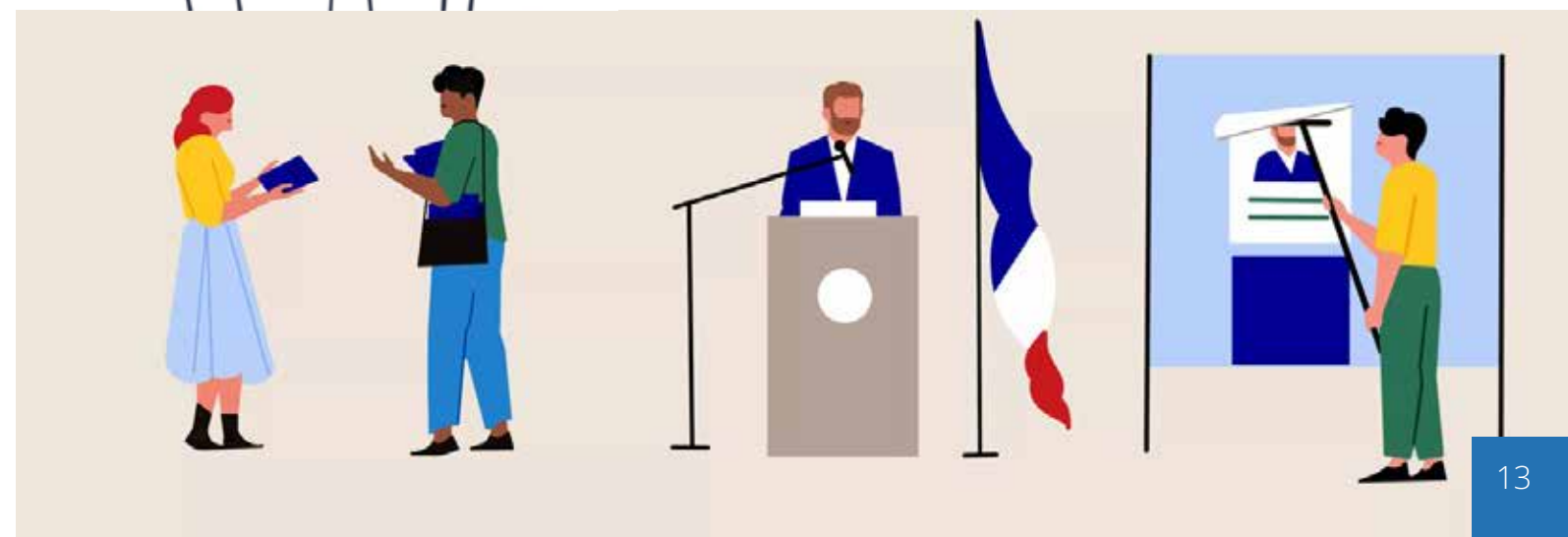
- Environ 19,8 % des maires sont des femmes.

Professions représentées :

- Les professions les plus représentées parmi les maires sont les agriculteurs, les cadres et les artisans/commerçants.

Répartition selon la taille des communes :

- La majorité des maires exercent dans des communes de moins de 1 000 habitants.



L'éclairage public

Saint-Aubin, après avoir installé progressivement des lampes leds sur l'éclairage public avant beaucoup de communes aux alentours, et éteint la nuit des lampadaires superflus en 2023, a décidé d'installer un éclairage à détection de mouvement rue de la Commanderie. Six lampadaires sont concernés par ce dispositif.

Les objectifs sont bien sûr de respecter le plan climat de la communauté d'agglomération, de réduire la pollution lumineuse et de réaliser nouvelles économies d'énergie.

Cette rue est bordée par des champs et des hangars d'un côté, et le dos des jardins de la Commanderie de l'autre côté.

La consommation de l'éclairage public était de 91 000Kwh annuel en 2014, elle est passée à 12 250 Kwh en 2024, soit une réduction de 86,5%.



Un panneau de basket neuf

Le panneau de basket situé à côté du terrain multisport ne répondait plus aux normes de sécurité selon l'organisme de contrôle. Il a été changé pour un panneau neuf.

A cette occasion, nous avons éliminé le sol souple devant le panneau qui était fissuré et vieillissant. Lors de cette opération, il est apparu que la dalle de béton qui lui servait de support était également fissurée et comportait des trous. Une nouvelle dalle plus lisse et plus solide l'a remplacée.

Une peinture réglementaire devant le panneau sera bientôt réalisée. Le sol souple ne sera pas remis en place car il nuisait aux rebonds des ballons, qui, pour ce sport, nécessitent un sol ferme.



Serge Blin
Adjoint aux travaux et urbanisme

Naissance de canetons à la mare de la Commanderie



Mi mai, nous avons vu l'arrivée de 11 canetons à la Mare de la Ferme de la Commanderie. **Pour le bien des canards et des poissons, nous vous remercions de ne pas les nourrir.**

En effet, **le pain** ne fait pas partie du régime alimentaire des canards, surtout il **est dangereux pour leur santé**. Le pain gonfle dans leur estomac et est mal digéré, de plus il ne leur apporte pas les nutriments dont ils ont besoin. Pire, en les rassasiant, il les dissuade de chercher une nourriture saine et variée.

La consommation massive de pain est la cause de la maladie des « ailes d'ange » : leurs ailes se déforment, généralement vers le haut, les oiseaux deviennent alors incapables de voler et sont condamnés. Cette alimentation carencée les rend aussi plus sensibles aux parasites, aux maladies et au froid, qui peuvent alors les tuer.

Les chiens en balade

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

Plus d'infos sur le site : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret>

NOS ANIMAUX, SOUS CONTRÔLE



- Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances.
- En montagne, le pastoralisme peut être une activité importante. Les chiens « Patous », qui assurent la protection des troupeaux, peuvent considérer votre chien comme une menace.

- **Gardons** nos animaux de compagnie à moins de 100 mètres de nous et sous notre contrôle direct.
- **Ne dérangeons pas** les troupeaux et tenons nos chiens en laisse.
- **Du 15 avril au 30 juin**, pendant la saison des naissances, il est obligatoire de tenir nos chiens en laisse en dehors des allées forestières.



Le SIOM

Stop aux sacs végétaux

Depuis le 1^{er} janvier, les sacs déposés à côté des bacs ont été collectés. Cette période de tolérance s'est terminée le 31 mars. **Les sacs végétaux ne sont maintenant plus ramassés.** Retrouvez ci-dessous les solutions qui existent pour gérer et réduire vos déchets végétaux.

Les fagots doivent être ficelés et déposés à côté du bac !



De nombreuses solutions existent pour gérer et réduire les déchets végétaux dans votre jardin.



Le broyage



La tonte & taille raisonnées



La tonte sans ramassage (ou mulching)



Le choix des espèces végétales

Vous avez une grande quantité de déchets végétaux ?

Vous pouvez aussi les déposer à la déchèterie de Villejust ou Saclay. Ils seront ensuite valorisés sur une plateforme de compostage à proximité du Siom.

Déchèterie-ressourcerie du Siom

à Villejust :

2 avenue des 2 Lacs, 91140 Villejust

Horaires :

Lundi au vendredi

9h à 12h et de 13h à 17h30

Samedi

Déchèterie-ressourcerie du Siom

à Saclay :

Impasse de la Poudrette, 91400 Saclay

Horaires :

Lundi au samedi

9h00-17h45

Dimanches et jours fériés

A partir du 1^{er} MARS 2025

**L'ACCÈS AUX 2 DÉCHÈTERIES DU SIOM
SE FERA AVEC LE NOUVEAU BADGE***



✓ **Rapide**

Votre badge dématérialisé est créé en quelques clics.

✓ **Pratique**

Toujours à portée de main sur votre smartphone... Plus de risque de l'égarer !

✓ **Simple**

Pour suivre vos passages et vos dépôts depuis votre espace usager.



Le 1^{er} mars 2025, les anciens badges ne fonctionneront plus.



*Un seul badge dématérialisé sous la forme d'un QR code pour accéder aux 2 déchèteries. Si vous n'avez pas de smartphone, vous pouvez toujours demander un badge physique directement en déchèterie.



Un doute, une question ?
Contactez-nous !

www.siom.fr





MOUSTIQUE TIGRE

LIMITER SA PRÉSENCE, LIMITER LES NUISANCES

LES BONS GESTES POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES TIGRES :

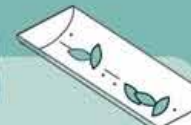
- #1**



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants, matériel de jardinage, cendriers...)
- #2**



Vider les récipients, renouveler l'eau des contenants (arrosoirs, gamelles...)
- #3**



Vérifier le bon écoulement des gouttières (enlever les feuilles des gouttières au moins 1 fois par an)
- #4**



Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins, bacs de récupération de pluie...) et les piscines non utilisées
- #5**



Ne pas laisser l'eau des plantes et des fleurs stagner

Plus d'infos sur
iledefrance.ars.sante.fr

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT

Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques.



COMMENT SE PRÉMUNIR ?

- EVITER LES ZONES INFESTÉES ET NE PAS TOUCHER LES CHENILLES OU LEURS NIDS
- EVITER DE SE FROTTER LES YEUX EN CAS D'EXPOSITION
- NE PAS LAISSER JOUER LES ENFANTS À PROXIMITÉ D'UN ARBRE ATTEINT ET ÉLOIGNER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- PAR GRAND VENT NE PAS FAIRE SECHER SON LINGE À L'EXTÉRIEUR PRÈS DES ARBRES ATTEINTS

AU RETOUR DE FORÊT

- en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.
- en cas de réactions allergiques intenses, consulter son médecin ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.

La crèche du Héron

Un printemps en fête à la crèche !

Le mois d'avril a été particulièrement animé à la crèche avec de nombreuses activités et temps festifs partagés.

Tout d'abord, les enfants de la section des grands ont pu bénéficier du spectacle organisé, le 1er avril, par l'école maternelle de Saint-Aubin. Un moment partagé dans la bonne humeur et où de nombreuses fratries ont pu se retrouver

Ensuite, la semaine de la petite enfance a été marquée par de nombreuses activités ludiques au sein de la crèche avec la participation de l'équipe et de parents, pour la grande joie de tous : peinture au chocolat, théâtre des ombres, pêche aux canards, journée pyjama et plein d'autres...

Une nouveauté, la Ferme du Bel Air a organisé à la crèche, avec 7 animaux, deux sessions de découverte, qui ont réunis parents et enfants : un premier contact avec des poules, un octodon¹ et un lapin et un second, lors de la chasse aux œufs, avec un agneau, des poussins et des hamsters dans le jardin et au soleil !

Ces temps sont précieux et permettent à tous les enfants d'expérimenter le contact avec les animaux ou de les développer encore plus.

¹Originaire du Chili, l'octodon est un drôle de petit rongeur entre la grosse gerbille, l'écureuil et le chinchilla...



Par ailleurs, trois groupes de parents ont pu participer à un temps de sensibilisation aux massages de détente pour bébé, animé par Kathia qui a reçu une formation dans ce domaine. Un temps d'échange apprécié : équipe, parents et enfants.

Enfin, ce mois d'avril s'est clos sur la réunion de la commission d'attribution des places, lors de laquelle les élus ont prévu l'accueil à la rentrée de 12 nouveaux enfants des deux communes, pour remplacer les enfants qui partiront (déjà) à l'école et à qui on souhaite de belles aventures et apprentissages.



Benoit JULIENNE
Vice-Président du SIVISA

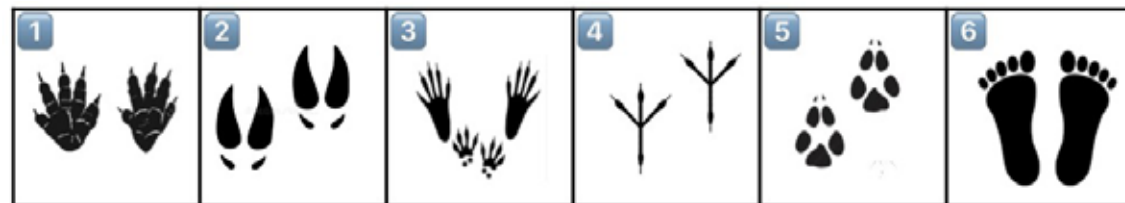
L'école les Alouettes

Le printemps est de retour et notre école se pare de fleurs et de jolis accessoires de jeu pour la joie de nos enfants.



Avec le beau temps, nous avons été nous promener dans les bois de Saint-Aubin. Nous avons observé la forêt, les arbres, les traces d'animaux... Ces dernières nous ont permis de travailler sur les animaux vivants dans la forêt. Par la suite, les plus grands ont créé des devinettes à destination des petits. Saurez-vous trouver, vous aussi, les animaux à deviner ? Pour vous aider, vous trouverez les empreintes des animaux correspondants. Il semble qu'une erreur s'y soit glissée...

Qui est-ce ?



1/ Il marche. Il a des poils. Il est petit. Il a quatre pattes. Il aime les limaces et les vers de terre. Si on le touche, il se met en boule. Il pique.

2/ Il a des rayures. Il a des poils. Il a des sabots. C'est un bébé. Ses parents n'ont pas de rayures. Le ver de terre est son repas préféré. Sa maman s'appelle la laie.

3/ Il vit dans les arbres. Il fait des provisions avant l'hiver. Il mange des glands. Il a une longue queue. Il est roux avec une tache blanche. Il a des griffes et des pattes pour attraper les noix.

4/ Il vole. Il a des serres. Il aime les souris. Il vit la nuit dans la forêt. Il a des aigrettes sur la tête. Il fait hou hou. Il a des plumes.. Il a des ailes. C'est un rapace

5/ Elle est rousse et blanche. Elle a 4 pattes. Elle a des oreilles pointues. Elle vit dans un terrier. Elle a des coussinets sous les pattes. Elle est dans l'histoire de roule-galette. Elle a une queue touffue.

Q6/ Il a une queue. Il a deux pattes. Il a des nageoires. Il est tout fin. Il vit dans la mare. Il est bébé au printemps. Après le printemps, il devient grenouille.

Réponse : 1/ le hérisson, 2/ le marcassin, 3/ l'écureuil, 4/ le hibou, 5/ la renarde, 6/ le têtard

Le projet « Etwin Robot Quest Mission »

Nous avons travaillé sur un **projet pédagogique européen Etwin Robot Quest Mission**. Celui-ci permet de s'initier à la robotique, codage du chemin d'un robot, tout en découvrant un pays anglophone.

Notre robot Bootsy ne parle qu'anglais. Nous avons donc dû apprendre à coder les déplacements en anglais !!!

Il nous a emmené au Kenya où nous avons découvert :

- son drapeau et sa signification :

le noir :représente la couleur de peau, le rouge est la couleur préférée des vêtements de l'ethnie principale : les Massaïs, et le vert indique la couleur de l'herbe de la savane et les flèches et boucliers qui servent à chasser et se protéger.



- les animaux vivants dans la savane :

la girafe, le lion, le rhinocéros, l'éléphant, le zèbre, le guépard et le gnou.

- les fruits qui poussent au Kenya :

la banane, la noix de coco, la mangue, le fruit de la passion, l'ananas et le citron vert. Après avoir vu, touché et senti chaque fruit, nous avons cuisiné une salade de fruits. C'était délicieux !

Pour finaliser notre travail, nous avons créé un livre numérique à destination de l'ensemble des européens participants à ce projet. Pour cela, nous avons légendé chaque page de notre livre en nous enregistrant, en français et en anglais ! Nous ne sommes pas peu fiers de notre réalisation !

L'équipe de l'école maternelle



ENFANCE / JEUNESSE



Les tarifs periscolaires 2025/2026

Par délibération, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs périscolaires de l'année scolaire 2024/2025 pour l'année 2025/2026.

Cantine et garderie de l'école maternelle

Ecole maternelle de Saint-Aubin	Tarif familles	Evolution pour les familles par rapport à 2024/2025	Prise en charge de la commune
Temps du midi			
Temps du midi et repas enfant	4.65 €	0 %	
Temps du midi PAI	2.51 €	0 %	
Repas adulte intervenant à l'école	4.65 €	0 %	
Garderie enfant 18h30	3.97 €	0 %	
Pénalité de retard (après 18h30)	15.00 €	0 %	

Cantine et garderie de l'école élémentaire

Ecole élémentaire de Villiers-le-Bâcle	Tarif familles	Evolution pour les familles par rapport à 2024/2025	Montant pris en charge par la commune	Pour information, montant facturé à la commune pour 2025/2026
Temps du midi				
Mensuel pendant 10 mois pour 4 jours	72.22 €	0 %	117.78 €	190,00 €
Temps du midi et repas exceptionnels	7.46 €	0 %	10.54 €	18,00 €
Mensuel PAI 10 mois pour 4 jours	26.34 €	0 %	36,91 e	63,25 €
Temps du midi PAI	2.52 €	0 %	3,48 €	6,00 €
Garderie du matin - 7h20 à 8h20				
Abonnement annuel garderie du matin, Montant mensuel sur 10 mois pour 5 jours	17.33 €	0 %	24,17 €	41,50 €
Tarif de présence exceptionnelle	2.41 €	0 %	3,34 €	5,75 €
Garderie/ étude 16h30 à 18h30 avec goûter				
Abonnement annuel garderie/étude, Montant mensuel sur 10 mois pour 4 jours	45.01 €	0 %	62,99 €	108,00 €
Tarif de présence exceptionnelle garderie/étude	4.02 €	0 %	5,73 €	9,75 €
Pénalité de retard (après 18h30)	15.00 €	0 %	0,00 €	15,00 €

L'accueil de loisirs du mercredi

Accueil de loisirs de Villiers-Le-Bâcle (maternel et élémentaire)	Tarif familles	Evolution pour les familles par rapport à 2024/2025	Montant pris en charge par la commune	Pour information, montant facturé à la commune pour 2025/2026
Accueil de loisirs du mercredi				
Abonnement annuel : Journée avec repas Montant mensuel sur 10 mois	91.80 €	0 %	128,20 €	220,00 €
Abonnement annuel : Journée avec PAI Montant mensuel sur 10 mois	78.03 €	0 %	108,97 €	187,00 €
Abonnement annuel : ½ journée avec repas Mensuel sur 10 mois	52.90 €	0 %	73,60 €	126,50 €
Abonnement annuel : ½ journée sans repas Mensuel sur 10 mois	39.02 €	0 %	54,48 €	93,50 €
Tarif de présence exceptionnelle : journée avec repas	33.16 €	0 %	46,34 €	79,50 €
Tarif de présence exceptionnelle : Journée avec PAI	28.16 €	0 %	39,34 €	67,50 €
Tarif de présence exceptionnelle : ½ journée avec repas	19.13 €	0 %	26,62 €	45,75 €
Tarif de présence exceptionnelle : ½ journée sans repas	14.09 €	0 %	19,66 €	33,75 €
Pénalités – retard(après 18h30)	15.00 €	0 %	0,00 €	



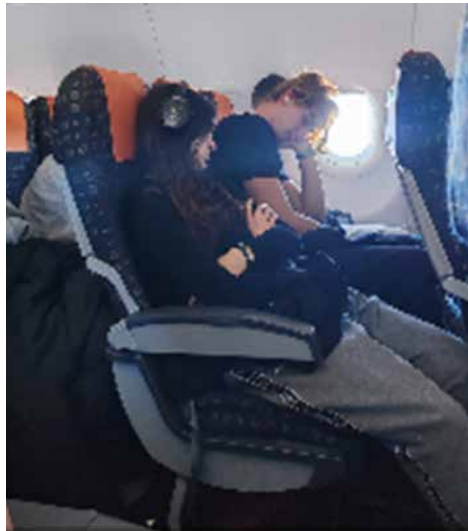
L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires	Tarif familles	Evolution pour les familles par rapport à 2024/2025	Montant pris en charge par la commune	Pour information, montant facturé à la commune pour 2025/2026
Abonnement semaine* (5 jours avec repas)	136.26 €	0 %	198,74 €	335,00 €
Abonnement semaine* (4 jours avec repas)	109.01 €	0 %	158,99 €	268,00 €
Abonnement semaine* (3 jours avec repas)	81.76 €	0 %	119,24 €	201,00 €
Abonnement semaine* (2 jours avec repas)	54.50 €	0 %	80.50 €	134,00 €
Abonnement semaine* (5 jours avec PAI)	117.49 €	0 %	171,51 €	289,00 €
Tarif de présence exceptionnelle : Journée avec repas	35.49 €	0 %	51,76 €	87,25 €
Tarif de présence exceptionnelle : Journée avec PAI	30.56 €	0 %	44,69 €	75,25 €
Tarif de présence exceptionnelle : ½ journée avec repas	20.66 €	0 %	28,84 €	49,50 €
Tarif de présence exceptionnelle : ½ journée sans repas	15.65 €	0 %	21,85 e	37,50 €
Supplément bivouac/veillée	7.69 €	0 %	10,06 €	17,75 €
Pénalité de retard (après 18h30)	15.00 €	0 %	0,00 €	15,00 €
Pénalités d'annulation à moins de 15 jours	15.00 €	0 %	0,00 €	15,00 €

*Les jours fériés sont déduits prorata temporis

L'animation jeunes

Séjour à Cracovie du 14 au 18 avril



Premier jour : Départ pour Cracovie au petit matin

Au programme : Mines de Sel de Wieliczka à l'arrivée



Avant d'entreprendre la visite de ce site classé à l'UNESCO, nous dévorons un petit déjeuner pour reprendre de l'énergie.

La visite de ce lieu est magique, nous allons découvrir au cours de notre parcours souterrain des chapelles, des tunnels construits sous terre, ainsi que la pièce maîtresse : **la chapelle Sainte Kinga**.



Cette immense salle d'une dizaine de mètres de hauteur se situe à plus de cent mètres de profondeur et fut construite en 1896 dans un endroit libéré à la suite de l'extraction d'un immense bloc de sel.

Deuxième jour : Transmission de la mémoire d'Auschwitz : un défi éducatif

La transmission de la mémoire de la Shoah est plus qu'une simple tâche éducative, c'est un devoir envers l'histoire, une responsabilité envers les générations futures et un acte de résistance contre l'oubli et l'antisémitisme.



Nous avons donc commencé notre journée à l'aube pour nous rendre à Oświęcim, ville Polonaise où se trouve les camps d'Auschwitz-Birkenau. Notre visite des camps a démarré devant la tristement célèbre arche où il est écrit « **Arbeit macht frei** », puis nous avons fait le tour avec un guide afin de faire la visite des salles du camps, de certaines pièces transformées en musées et des chambres à gaz qui nous ont fait ressentir une sensation que nous n'avions jamais encore eu : celle de la mort.

Après une pause déjeuner, nous nous dirigeons vers le deuxième camp : **Birkenau**.

Un second camp où rien ni personne ne peut vous préparer à un tel choc psychologique. Les quelques minutes de bus entre les deux camps sont lourdes, car après avoir vu toutes les horreurs d'**Auschwitz**, nous nous apprêtons à rentrer dans un camp beaucoup plus grand, beaucoup plus vaste et chargé en histoire que le premier.

Dans ce vaste camp de 170 hectares, il faut déjà presque une heure de marche pour aller d'un bout à l'autre du camp.

Cependant à **Birkenau** une bonne partie du camp fut bombardé, ce qui explique qu'une partie des chambres à gaz ne sont plus debout. il reste encore cependant les cheminées et les traces des murs, mais nous n'osons imaginer à quoi devait ressembler ce camp de la mort construit « comme une usine à tuer » en plein fonctionnement, étant entouré de ruines, de fossés, de murs et de fil barbelés pour le délimiter.

La visite de ce lieu changera notre vision de l'homme à jamais. Après cette charge émotionnelle, nous reprenons la route pour Cracovie dans un silence de circonstance.



Troisième jour : visite du quartier juif (Kazimierz) et du ghetto

Ce qui nous a frappés en pénétrant dans l'ancien ghetto, cette « prison » aux frontières naturelles dessinées par les cours d'eau et les roches, ce sont les pans du mur d'enceinte construit par les nazis, en forme de pierres tombales. Une manière sans doute de signaler aux habitants qu'ils ne sortiraient pas vivants. Nous avons appris que certains s'étaient distingués par leur courage et leur humanité, à l'image du pharmacien Pankiewicz. Il n'était pas juif, mais était resté au sein du ghetto pour sauver des vies et avait notamment caché plusieurs enfants dans son cabinet.

Aujourd'hui, sur la « place des héros du ghetto », un monument commémoratif, composé de 68 chaises vides, symbolise les 68 000 Juifs disparus du ghetto et rend hommage aux victimes.



Puis nous prenons la direction du quartier juif, pour y découvrir les nombreuses synagogues.



Le quartier de Kazimierz a un charme indéniable ; ses ruelles pavées, ce mélange d'architecture industrielle et vieilles façades, street art et Food truck. Avant la seconde guerre mondiale, un quart de la population de Cracovie était juive. La plupart vivaient ici, à Kazimierz, avant d'être expulsés de leurs logements pour être entassés de l'autre côté de la Vistule dans le ghetto. L'ancien quartier juif de Cracovie conserve de nombreuses traces de son passé.



Visiter Cracovie, c'est aussi découvrir le destin déchirant des absents. Impossible de rester impassible en visitant une de ses synagogues ou son cimetière juif.

Quatrième jour : Direction les Tatras

Au petit matin, nous prenons la direction du Parc National des Tatras. Les chaussures de marche sont au rendez-vous, nous allons randonner dans le massif pendant 2 heures en harmonie avec la nature. Nous découvrirons le charme des villages de la petite Pologne tels que Zakopane, Chowchow ou le mont Gubalowka. Cette journée au grand air nous redonne un peu de légèreté après des heures à découvrir les atrocités du régime nazi.



Cinquième jour : Découverte de la Vieille Ville

Nous terminons notre séjour intense par la visite du quartier le plus touristique et le plus animé de Cracovie.

Puis retour vers la France après quelques jours sous le signe de l'émotion, mais un pèlerinage à la fois intense, choquant et très émouvant.



ASSOCIATIONS

Saint-Aubin Seniors



« Saint Aubin Séniors », votre association villageoise pour se rencontrer, découvrir, et s'amuser.

2025, comme chaque année, a réuni les seniors de Saint-Aubin pour deux réunions gourmandes et récréatives.

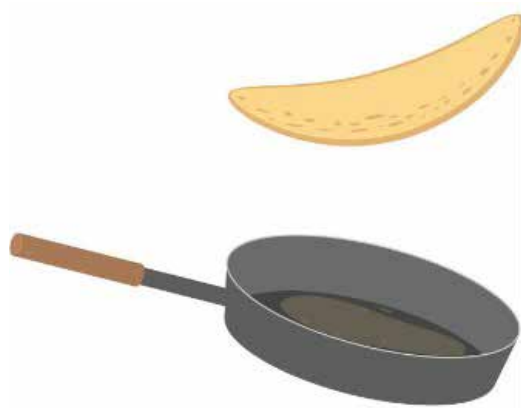
Janvier, pour satisfaire à la tradition, a été le partage des galettes des rois.

Quelques têtes couronnées, de la bonne humeur et de la gourmandise, c'était un après-midi de partage et de papotage.



Mars, mardi gras oblige, c'était la crêpes-party.

Encore un moment d'amitié et de retrouvailles. Les crêpes ont été très appréciées, fabriquées bio par notre bretonne authentique Marie-Françoise et agrémentées de délicieuses garnitures également maison. Certains se sont essayé au délicat maniement du bilig, avec succès d'ailleurs.



Le 1er Avril, assemblée générale de notre association

Non, ce n'était pas un poisson, mais bien notre assemblée générale. Après avoir soumis le rapport d'activité de l'an passé, les projets 2025 et 2026 ont été présentés et commentés.

Et toute l'année...

Tous les vendredis après-midi, venez nous retrouver pour des jeux divers, scrabble, jeux de cartes, Rumicub à la salle intergénérationnelle (à droite de la mairie) et billard dans la maison d'habitation de la Commanderie.



Agenda

Mai : voyage organisé, circuit en car, les Grands Lacs Italiens. 8 jours - 7 nuits, du 14 au 21 mai

Joyaux de l'Italie du Nord, les plus prestigieux d'Europe, ils séduisent toujours par leur beauté et leur atmosphère enchanteresse. Les seniors inscrits sont au nombre de 45 ce qui fait un grand groupe.

Dimanche 22 Juin : Repas de la Place, organisé par le groupe jeunes mais où toutes les générations participent, la famille entière est conviée. Chacun amène quelque chose à manger ou à boire, à la bonne franquette. Où ? Place de la mairie s'il fait beau, dans la salle de la Colombe s'il pleut. Saint-Aubin-Seniors offre la location d'une structure gonflable pour amuser les enfants.

Sortie d'automne : Objectif « découverte histoire & patrimoine », la sortie d'une journée colle cette année à l'actualité, car une visite de Notre-Dame est prévue, suivie de la découverte de l'Hôtel des Monnaies, après, bien sûr, une pause déjeuner.

Samedi 6 décembre, 19h30 : animation du repas des seniors, salle de la Colombe.

Vous pouvez dès maintenant noter la date de la fête des seniors. Pour se retrouver, échanger les nouvelles, et s'amuser ensemble. Au repas offert par la mairie, Saint-Aubin-Seniors ajoute une animation joyeuse et vous fait danser.

saintaubinseniors@gmail.com
<https://saint-aubin.fr/sas/>

ASSOCIATIONS

AHSA

Samedi 29 mars, la salle de Colombe a accueilli **un atelier floral** alliant macramé et chocolat. Les participants ont appris à créer des suspensions florales et sont repartis avec leur propre plante suspendue, ravis de leur création unique.



Encadrement et cartonnage

Vous aimez les loisirs créatifs ? Vous rêvez de créer de magnifiques cadres personnalisés, ou de fabriquer des boîtes et objets décoratifs en carton ? Rejoignez nos cours d'encadrement et de cartonnage et donnez vie à vos envies artistiques, même si vous débutez ! Rendez-vous au forum début septembre pour vous inscrire.

Voici d'ailleurs quelques-unes des créations réalisées cette année par les participantes et participants de notre atelier. Au fil des semaines, les élèves ont su faire preuve d'une belle rigueur technique, d'un sens aigu du détail... et surtout, d'une créativité débordante ! Chaque participant réalise son propre projet aidé par les conseils de notre animatrice.



La yogathérapie

Dimanche 15 juin, l'AHSA organise, de 14h à 16h, un atelier de Yogathérapie « Energie d'été » à l'extérieur.

Le yoga est une pratique merveilleuse pour équilibrer l'énergie pendant la saison estivale. En intégrant des postures rafraîchissantes, des techniques de respiration et des conseils pratiques, vous pouvez maintenir une harmonie interne tout au long de l'été. Que vous soyez un pratiquant de yoga expérimenté ou débutant,

ces pratiques vous aideront à rester frais, calme et énergisé, permettant de profiter pleinement des bienfaits du yoga et de la saison estivale. Les ateliers de Yogathérapie ont rencontré un franc succès, affichant complet en un temps record. Aussi, l'AHSA a décidé de continuer à proposer une séance mensuelle collective sous forme d'atelier à thème de 2 heures à partir du mois d'octobre 2025. Nous vous en dirons plus lors du Forum des Associations début septembre.

Visite guidée

L'AHSA organise **une journée au cœur de l'impressionnisme dimanche 29 juin** avec une visite guidée privative de la propriété (maison et parc) Caillebotte ainsi qu'une découverte du patrimoine du centre-ville de Yerres. Un covoiturage sera organisé en fonction des possibilités de chacun des participants ainsi qu'un pique-nique participatif partagé.

Croisons les doigts pour que le soleil soit au rendez-vous !

A venir...

Juin est pour l'AHSA le moment où nous devons réfléchir et finaliser la mise en place de nos activités pour la saison 2025/2026.

Voici quelques-unes de nos propositions. D'autres pourront faire partie de notre programmation si vous êtes intéressé(e) par d'autres projets. L'actualité culturelle s'annonce riche jusqu'à fin 2025. Aussi n'hésitez pas à contacter l'AHSA si vous remarquez une conférence, une exposition qui vous semble intéressante.

Le stage de réfection de sièges a fait partie de nos activités pendant plusieurs années jusqu'au départ de l'animatrice. Jérémie Burgon, artisan tapissier, se propose d'ouvrir un stage sur le village à la rentrée. Cette activité pourra être mise en place si nous réunissons 5 participants minimum. Vous pouvez dès maintenant signaler votre intérêt en contactant le site de l'AHSA. Nous pourrions ainsi finaliser l'activité pour la rentrée.



Le 22 novembre prochain, nous organisons une **visite guidée avec une conférencière pour visiter la chapelle et les musées de l'Abbaye de Vauhallan**. La visite s'achèvera par un déjeuner préparé par les sœurs de la congrégation.

Nous prévoyons une visite privative du **musée Grataloup de Chevreuse sur le thème « les couleurs de l'eau »** qui est une immersion sensorielle et poétique au cœur de l'eau et de la lumière. 14 grandes toiles de Grataloup et 14 photographies exceptionnelles de Yann Arthus-Bertrand exposées dans le jardin, des podcasts immersifs à écouter, un spectacle son et lumière dans la chapelle seront une expérience artistique unique.

Que diriez-vous de faire une visite guidée de **l'exposition « le mystère de Cléopâtre »** en octobre prochain à l'Institut du Monde Arabe. Comment le mythe Cléopâtre s'est-il forgé et quelles formes a-t-il pris à travers le temps ?

ASSOCIATIONS

Qun Wu

Qun Wu, pourquoi adhérer ?

Pourquoi adhérer à une association saint-aubinoise ?

Si je suis un nouvel arrivé, je vais plus vite m'intégrer dans le village et connaître ses habitants

Si je suis là depuis longtemps, je prendrai du plaisir et j'élargirai le cercle de mes relations.

Pourquoi adhérer à une association sportive ?

Si j'aime me dépenser, je me défoulerai

Si je suis sédentaire, je me dérouillerais

Si je vieillis, je m'entretiendrai



Pourquoi adhérer à QUN WU ?

Vous accèderez librement à différents cours sur 4 jours par semaine.



Maitre Yuan Hong Hai, 9e Dan, vous délivrera un enseignement de qualité lors des 3 stages annuels.



Le Qi Gong améliorera votre santé et votre concentration



Le Tai ji Quan est un art martial de défense. Il renforce votre souplesse, relaxation et équilibre.



Le Tui Shou se pratique à deux. Il développe l'écoute de vos réactions et de celles de l'autre.



Le ballon vous permet d'unir le corps dans sa totalité.



Les armes apprennent à se servir de l'épée, du sabre, du bâton ou de l'éventail comme un prolongement du bras.



Théorie et pratique avec maitre Yuan Hong Hai



Qun Wu : traduisez par groupe martial est adhérent à la FFK
Enseignants : Anne Marie 4^e dan, Jean Yves 1^{re} dan, Martine Meslage 1^{re} dan,
Martine Montaron 2^e dan.
Renseignements : Danièle 06 86 77 58 18
Communication : Corinne 06 23 07 92 76 Email : qunwu91@orange.fr

ASSOCIATIONS

Les enfants de la Rigoles

Une nouvelle asociation au coeur de nos villages



Créée en août 2024, l'association **Les Enfants de la Rigole** réunit des parents de **Saint-Aubin** et **Villiers-le-Bâcle** désireux de s'impliquer dans la vie locale, de créer du lien entre les familles, et de soutenir les enfants dans leur quotidien scolaire et extrascolaire.

Les premiers mois ont été riches en initiatives, avec des actions organisées autour de trois grands axes : **l'échange entre parents, le développement des enfants et la convivialité intergénérationnelle.**

Sur le plan **éducatif et solidaire**, l'association a mis en place **des cours de soutien pour les collégiens** lors de la fermeture du collège Juliette Adam et a participé à la peinture du **banc de l'amitié** dans la cour de l'école du Centre à Villiers.

La créativité a également été à l'honneur, notamment à travers l'atelier de **décoration de Noël**, où petits et grands ont imaginé ensemble des ornements pour égayer les fêtes de fin d'année.

Des moments de **détente et de jeux** ont ponctué l'année, comme les **après-midis jeux de société** organisés à Villiers et à Saint-Aubin, où se sont retrouvées plusieurs générations dans une ambiance chaleureuse.

En photo : l'après-midi jeux en famille à Saint-Aubin



La chasse au trésor

Mais l'événement le plus marquant de l'année fut sans doute **la grande chasse au trésor**, placée sous le signe de l'aventure et de l'imaginaire. Intitulée **À la recherche du trésor du Chevalier de la Rigole : Aubin le Bâcle**, cette animation inédite a entraîné petits et grands à la découverte du territoire commun aux deux villages. Selon la légende inventée pour l'occasion, un chevalier mystérieux aurait caché son trésor au confluent de Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle.

Pour cette première, **plus de 150 participants, enfants et adultes**, sont ainsi partis sur ses traces, carnets à la main et énigmes en tête, pour une journée mêlant esprit d'équipe, curiosité et plaisir de marcher ensemble. Le succès populaire de cet événement témoigne de l'envie de vivre des moments fédérateurs, simples et joyeux.



Et aussi...

L'association s'est également illustrée dans des **actions citoyennes**, avec sa participation à l'opération **Essonne propre**, ainsi que dans des temps **festifs** comme la **Grande Parade Déguisée** ou la vente de **chocolats de Noël**, qui a permis de récolter des fonds pour soutenir de futurs projets.

A la rentrée de septembre, Les Enfants de la Rigole poursuivront sur cette belle lancée avec une **conférence à destination des parents** et le lancement de **nouveaux ateliers découverte**, toujours dans cette volonté de tisser du lien et d'offrir aux familles des espaces d'expression, de création et de rencontre.

A Noter

L'association est ouverte à toutes et à tous. Que vous ayez une idée, un peu de temps ou simplement l'envie de participer à cette belle aventure humaine, vous êtes les bienvenus !

Pour en savoir plus : <https://lesenfantsdelarigole.fr>

Pour nous contacter : enfantsdelarigole@gmail.com

Vous pouvez également nous retrouver et suivre notre actualité sur les réseaux sociaux : **facebook et Instagram**

ASSOCIATIONS

UNC

Le 80^e anniversaire de l'armistice

Le 8 mai 2025 marque le **80^e anniversaire de l'armistice** mettant fin à la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Cette date historique commémore la capitulation sans condition de l'Allemagne Nazie, signée d'abord à Reims le 7 mai 1945, puis à Berlin le 8 mai 1945 devant les représentants des Alliés : Union soviétique, États-Unis, Royaume-Uni et France. Ce jour symbolise la victoire contre la barbarie, la libération des peuples opprimés et la restauration de la paix sur le continent européen.

Paix, bien fragilisée actuellement. C'est donc avec fierté et solennité que nous nous sommes recueillis sur la place du souvenir. Vous avez été nombreux et nous vous remercions pour ce moment de transmission de mémoire.

Beaucoup de jeunes étaient présents, parmi eux la Maire et une partie du Conseil jeunes ont pris part à ce relais des valeurs et du souvenir pour rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté et la démocratie. A chacun de nous de préserver cette liberté et cette fraternité.

Ce 8 mai, nous avons accueilli notre nouveau porte drapeau, Mr Pierre-Jean SABATER ancien parachutiste et gardien de cette mémoire. Mr SABATER est associé à l'Union Nationale des parachutistes.



Pierre-Alexandre MOURET



Comité des fêtes

La Fête de Saint-Aubin

Exceptionnel ! après une année 2024 bien humide pour tous les événements du comité des fêtes, le lobbying pour avoir une météo favorable a bien fonctionné cette année pour la fête du village ! Malgré les jours fériés de début mai, vous êtes presque tous venus faire un tour et c'est ça qui fait un village sympa. Merci ! Et merci aussi à la municipalité, aux services municipaux, aux sponsors et à tous les bénévoles qui ont donné un peu de leur temps pour que ce week-end soit une réussite.



*Pour le bureau,
Dominique Caignault
Président du comité des fêtes*

ASSOCIATIONS

ASVLB GYM Bouger, Grandir, S'épanouir !

Un club, une énergie, pour tous les âges

À l'ASVLB, nous croyons que l'activité physique est une source de bien-être, de convivialité et de progrès pour chacun, quel que soit son âge. Des plus petits aux plus grands, en passant par les ados et les adultes, nous offrons des activités adaptées à tous les niveaux dans une atmosphère bienveillante.

Nos Activités : Un Choix pour Chaque Âge

Cours Adultes :

Les adultes ne sont pas en reste ! 15h de cours sont proposés en journée et en soirée, à Villiers-le-Bâcle et à Saint-Aubin, pour s'adapter à tous les emplois du temps. Que vous soyez débutant ou confirmé, venez renforcer votre corps et votre bien-être dans une ambiance conviviale. Entre des cours dynamiques de cardio et de step pour tonifier et booster votre énergie et des cours plus doux comme la gym posturale et le Qi Gong pour retrouver un équilibre intérieur et améliorer votre posture... Il y a de quoi s'amuser !

Cours Enfants :

Baby Gym (dès 18 mois) : Un moment ludique pour développer la motricité des tout-petits avec leurs parents.

Mini-Gym & Éveil (3-6 ans) : Initiation à la gymnastique pour éveiller les jeunes enfants à l'équilibre, la souplesse et l'agilité.

Gym Agrès Garçons (dès 6 ans) : Des cours dynamiques pour développer la coordination et la force, avec la possibilité de participer à des compétitions régionales et nationales.

Les Agrès pour filles : Du Fun à la Compétition

La gymnastique aux agrès, pratiquée sur les barres, la poutre, le sol ou le saut, est une activité parfaite pour les enfants et adolescents, qu'ils souhaitent juste s'amuser ou viser des compétitions, dans un environnement sécurisé et encadré par des professionnels expérimentés.

L'ASVLB a présenté une équipe en régionale (B) dans la catégorie N7. Malgré un effectif plus restreint que leurs concurrentes (5 gymnastes au lieu de 6), elles ont su tirer leur épingle du jeu en terminant à la 5ème place. Une performance à saluer !



Equipe N7 : Cassandre, Brooke, Daniya, Zoe & Mathilde

Une Équipe de Professeurs Passionnés

Nos deux enseignants spécialisés en gymnastique enfants, ayant eux-mêmes participé à des compétitions nationales, sont à l'écoute et apportent leur expertise à chaque cours. Leur pédagogie permet à chaque enfant de se dépasser, que ce soit pour améliorer ses performances ou simplement pour prendre du plaisir à bouger.

Rejoignez-Nous en septembre ! Retrouvez-nous au forum des associations.



Votre aide est la bienvenue !

N'hésitez pas à rejoindre le bureau de la Gym si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des activités enfants ou adultes.

Contact : gym@asvlb.fr

Site web : asvlb.fr

SPORT PASSION SAINT AUBIN



Nouvelle activité à Saint-Aubin : le touchtennis !

Le club de tennis en partenariat avec la mairie, met à disposition de tous un mini terrain de tennis appelé touchtennis pour permettre aux jeunes et moins jeunes de jouer quelque soit leur niveau.

Le terrain et le matériel seront à disposition en libre service afin que vous puissiez tester cette nouvelle activité. Nous vous remercions de les respecter et d'en faire bon usage.

La date d'inauguration de ce nouveau terrain vous sera communiqué ultérieurement.



Le Trèfle 2.0

Un service d'écoute gratuite et anonyme tous les soirs de 20h à 23h

Le Trèfle 2.0 est une association d'écoute et de soutien moral basée sur le réseau social Discord. Elle propose un **service d'écoute** lors de permanences, ayant pour objectif de permettre à des individus en situation de difficultés et/ou en besoin d'être écouté **d'échanger librement avec le Bénévole Écoutant.e**. Les bénévoles écoutants sont recrutés, encadrés et formés par différents professionnels en santé mentale.

Traitant plus de 100 écoutes chaque mois, elle mène une lutte active contre le suicide ou tout autre problématique psychologique ou émotionnelle en apportant un soutien moral, neutre, sans jugement, et anonyme.

Leurs procédures et formations permettent d'apporter un encadrement professionnel aux bénévoles, essentiels au fonctionnement de l'association. C'est grâce à eux qu'elle peut proposer ce type de services.

L'association est reconnue d'intérêt général par l'état français, ainsi que reconnue Partenaire par Discord.

Une association sur Discord



Discord est un réseau social sur lequel chacun peut créer son propre forum et l'animer. Il a été choisi car il s'adapte à la nouvelle génération, cible principale de l'association, ainsi que pour sa polyvalence et son utilité pratique grâce à l'organisation des discussions en salons.

Discord permet également, avec l'aide de bots, de rendre les échanges avec les bénévoles écoutants anonymes.

Discord étant un réseau public, et le serveur de l'association étant accessible de tout de monde, une modération stricte est imposée afin de fournir un environnement sécurisé et propice pour tout type de public susceptible de consulter notre serveur et nos services.

Plus d'infos sur : <https://letrefle.org>



Le Trèfle 2.0

Le burn-out

Santé mentale : Grande cause nationale 2025



ENCORE UN PETIT CAFÉ

ET ÇA REPART ?

En réalité, votre corps a déjà pris des vacances sans prévenir !

Avant d'être en mode avion, éteignez la bouilloire qui bout dans votre tête !



PARLEZ À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ



Un moteur qui tourne sans huile finit par surchauffer, fumer et rendre l'âme. Faites une pause avant de surchauffer !

REJOIGNEZ UN GROUPE DE SOUTIEN

Traverser un désert d'épuisement ? Stoppez, ressourcez-vous et trouvez votre oasis de bien-être.



IDENTIFIEZ VOS LIMITES ET APPRENEZ À DIRE NON



Cette affiche est proposée par **DOCNDOC**, collectifs de professionnels de santé engagés dans la **lutte contre les déserts médicaux**. Nous recrutons des professionnels pour des remplacements, collaborations, successions partout en France. **Parlez-en autour de vous !**



docndoc.fr

SOLIDARITÉ

Le covoiturage avec Ile-de-France Mobilités

Dès le mois de mai, déplacez vous grâce à la première Ligne de Covoiturage d'Île-De-France Mobilités ! Ce service, sans réservation, arrive sur Saint-Aubin ! Île-de-France Mobilités, avec le soutien des départements des Yvelines et de l'Essonne, propose cette nouvelle offre de mobilité.

La ligne de covoiturage est un nouveau service qui facilitera les déplacements du quotidien, en complément de l'offre de transport existante. Elle permet aux habitants et salariés de se déplacer sans contrainte d'organisation grâce à des arrêts dédiés et une application mettant en relation les conducteurs et les passagers.

La ligne L1, première ligne du réseau, a ouvert le 28 avril aux conducteurs et le 26 mai aux passagers. Elle desservira les communes de Cernay-la-Ville, Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Magny, Guyancourt (technocentre) et Gif-sur-Yvette. D'autres lignes et arrêts ouvriront en septembre pour renforcer le maillage du bassin de mobilité du plateau de Saclay.

Un service aux multiples avantages : moins de frais, plus d'impact et zéro contrainte !

Pour les conducteurs :

- Des économies en partageant leurs trajets.
- Jusqu'à 2,50 € par passager transporté.
- Flexibilité totale : pas d'engagement, déclaration des trajets et mise en relation en temps réel.

Pour les passagers :

- Une offre de démarrage avec des trajets offerts les premiers mois.
- Pas besoin de réservation : il suffit de renseigner son trajet sur l'application ou par SMS et se rendre à l'arrêt le plus proche.
- Départ garanti aux heures de pointe : si aucun conducteur n'est disponible, une solution alternative est proposée au bout de 10 minutes via l'assistance usagers.



- Un service de covoiturage sécurisé avec un accompagnement en temps réel.

Un service ouvert à tous avec une large plage horaire :

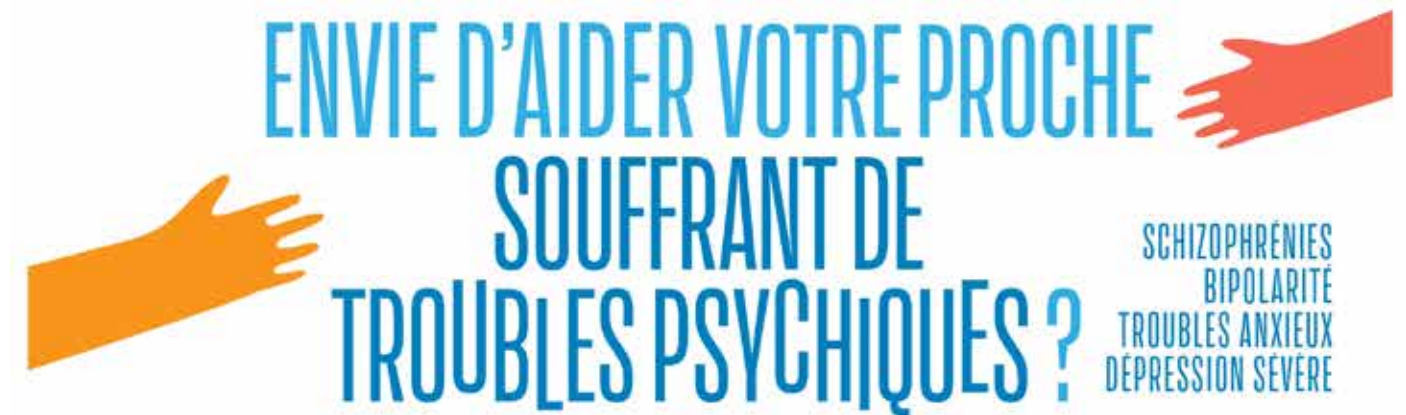
Ouverture du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 4h00 à 23h00.
Assistance téléphonique du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 6h00 à 21h00 (samedi de 7h00 à 20h00 et dimanche de 9h00 à 20h00).
Garantie départ aux heures de pointe (6h00 à 9h00 / 16h00 à 19h00) dans le sens de la pointe et pour tout trajet supérieur à 5 km.

Pour ne rien louper de la mise en service :

Faire des économies pour les passagers et les conducteurs (trajet, essence, péage, abonnement...)
Réduction de l'empreinte carbone : contribuez à la réduction des émissions de CO2 en partageant votre véhicule.
Moins de stress : profitez de trajets plus détendus, sans réservation, en compagnie de vos collègues et voisins.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



1

Sortir de l'isolement

Un accueil personnalisé partout en France, des groupes de parole, une ligne d'écoute assurée par des psychologues, des cafés rencontres et autres rendez-vous conviviaux...

2

Tout savoir sur les actualités concernant la maladie et le handicap psychiques

Un magazine d'information trimestriel réservé aux adhérents, une lettre mensuelle de la Présidente...

3

Mieux comprendre mon proche pour mieux l'accompagner

Des formations pour mieux comprendre les troubles psychiques, pour acquérir les « savoir-être » et « savoir-faire » afin d'aider votre proche et de vous préserver.

5

Soutenir ensemble d'autres familles concernées par les troubles psychiques

Aujourd'hui, nous sommes plus de 4.5 millions à accompagner un proche vivant avec des troubles psychiques. Votre adhésion est importante pour eux, pour nous.

4

Défendre nos droits en matière de soins, logement, compensation... et lutter contre les préjugés

Un accès au service social et juridique de l'Unafam. Des actions de plaidoyer menées pour faire entendre notre voix, promouvoir l'insertion de nos proches dans la société et alléger la charge reposant sur les familles.

5
BONNES RAISONS DE
REJOINDRE L'UNAFAM
ET RETROUVER
LA FORCE D'AVANCER

DELEGATION DE L'ESSONNE
+33 6 61 56 85 19

RENDEZ-VOUS SUR UNAFAM.ORG

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule information au 0900 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

INFOS UTILES



Mairie

Place de la Mairie
91190 SAINT-AUBIN
Tél : 01 69 41 09 15
Mail : mairie@saint-aubin.fr
www.saint-aubin.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00 – 17h00
Mercredi : 14h00 – 17h00
Vendredi : 09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Samedi : 09h00 – 12h00

Permanence téléphonique

Du lundi au samedi : 09h00 – 12h00



Carnet



Bienvenu à...

Lysandro BRANLANT né le 7 mars 2025
Romane BENSID née le 9 mars 2025
Théo JUREIDINI né le 15 avril 2025



Ils se sont dit oui...

Chanelle Esther BOUENDET et Thierry
Ferry KOUIKILA le 24 mai 2025
Aurélien GENE et Pascal CLAR le 7 juin
2025
Nancy FERIN et Thomas MATHIAS le
14 juin 2025

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**

Vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité.
N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !



Gagnez du temps
avec la pré-demande en ligne sur
passeport.ants.gouv.fr



Vos élus

Pierre-Alexandre MOURET
Maire de Saint-Aubin

Serge BLIN
1^{er} adjoint, délégué aux travaux, à
l'urbanisme et à la sécurité

Sophie CAMPISCIANO
2^{ème} adjointe, déléguée aux affaires
scolaires et à la jeunesse et aux
transports scolaires

Françoise BALTHAZARD
3^{ème} adjointe, déléguée au dév.
durable, à la mobilité et aux affaires
sociales

Djamal ALI-BELHADJ
Conseiller municipal délégué à la vie
associative

Dominique GUILLAN
Conseillère municipale déléguée à la
gestion énergétique

Rémi JEANNOT
Conseiller municipal délégué aux
relations avec la CPS en matière
d'assainissement et de gestion des
eaux

Marie-France LAUNET
Conseillère municipale déléguée aux
affaires culturelles

Sandrine MOURET
Conseillère municipale déléguée à la
communication

Conseillers municipaux

Pascal AMBROISE
Pascale BEAUCHÊNE
Valentin BLOT
Benoît JULIENNE Vice-Président du SIVISA
Martine MONTARON
Claude PREVOST

Maison de la Colombe

